

Un tiers des indépendants insatisfaits de leur équilibre vie professionnelle-vie privée

L'insatisfaction augmente lorsque les indépendants engagent des travailleurs

Bruxelles, le 26 janvier 2016 – Un tiers des indépendants de notre pays sont insatisfaits de leur équilibre vie professionnelle-vie privée. Les nombreuses heures de travail constituent le point sensible majeur, mais la satisfaction des indépendants dépend aussi en grande partie du nombre d'années d'activité et du nombre de travailleurs en service. Le recrutement des premiers membres du personnel s'avère ne pas apporter d'amélioration. Au contraire, il devient alors précisément plus difficile de maintenir en équilibre le rapport entre travail et vie privée. Tel est le constat d'une nouvelle enquête d'Acerta.

Le nombre d'indépendants qui débutent augmente : en 2015, 82 571 Belges ont lancé leur propre affaire¹. Acerta a mené une enquête auprès de plus de 2000 indépendants de notre pays afin de cerner si la vie d'indépendant se combine bien avec les activités privées. 32 % des indépendants sont insatisfaits de leur équilibre vie professionnelle-vie privée. *« Nous constatons que, pour les indépendants de notre pays, il y a surtout un déséquilibre sur le plan privé »,* déclare Fabienne Evrard, directrice d'Acerta. *« 31 % se disent insatisfaits de ce qu'ils peuvent faire pour leur famille (par exemple, les sorties collectives ou la participation aux tâches ménagères) ou pour leur épanouissement personnel (par exemple, suivre une formation). 20 % se disent insatisfaits des réalisations sur le plan professionnel. Le groupe d'indépendants insatisfaits doit faire de nombreux sacrifices au niveau des activités sociales ou du temps passé en famille, parce qu'ils ont moins la possibilité de définir leur temps de travail et doivent prêter des journées plus longues. »*

L'optimisme diminue après la première année

L'enquête établit une distinction entre les indépendants à titre principal et ceux à titre complémentaire. Les indépendants à titre principal présentent un grand enthousiasme pendant leur première année d'activité, mais ce sentiment s'estompe dès la deuxième année. Pendant la première année d'exercice d'une activité indépendante, il apparaît que seulement 28 % des indépendants éprouvent des difficultés concernant l'équilibre travail-vie privée. *« Les personnes qui viennent de se lancer en tant qu'indépendant sont contentes d'avoir sauté le pas et débordent d'énergie pour développer leur business »,* affirme Fabienne Evrard. Le nombre d'insatisfaits augmente au rythme du nombre d'années de travail. Nous constatons le niveau le plus bas lorsque les indépendants affichent entre six et dix années d'activité : pas moins de 46 % sont alors insatisfaits de leur équilibre vie professionnelle-vie privée.

¹ Startersatlas 2016 Graydon

Les indépendants à titre complémentaire ont généralement une vision plus positive. « *Ils exercent leur activité d'indépendant pour avoir un défi supplémentaire dans la vie et chercher de la variété par rapport à leur emploi de salarié* », déclare Fabienne Evrard. « *Chez ce groupe, nous ne voyons l'insatisfaction émerger qu'au bout de dix années d'activité.* »

Le nombre de travailleurs en service : un facteur déterminant

Un facteur plus important encore dans le niveau de satisfaction est le fait que l'indépendant à titre principal compte ou non des travailleurs en service. 35 % des indépendants opérant seuls déclarent que l'équilibre vie professionnelle-vie privée pourrait être meilleur. Cela dit, l'étude démontre qu'à partir du moment où les indépendants vont engager, le stress et l'insatisfaction augmentent à vue d'œil. 46 % des personnes ayant 1 ou 2 travailleurs en service ressentent une forme de mécontentement. 48 % des indépendants employant 3 à 5 travailleurs se disent insatisfaits de leur situation. « *Au-delà de six collaborateurs en service, nous constatons que la qualité de vie des indépendants s'améliore à nouveau. Plus le nombre de travailleurs est élevé, plus on délègue, et plus grandes sont les chances d'engager un collaborateur RH capable d'assister l'entrepreneur* », affirme Fabienne Evrard.

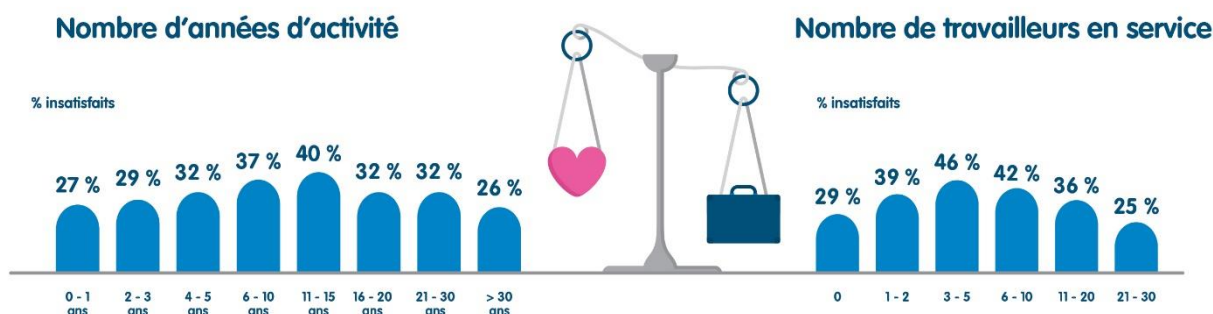


Figure 1 : % des indépendants insatisfaits basé sur le nombre d'années d'activité et le nombre de travailleurs en service

Incidence positive du précédent statut

Les personnes ayant acquis de l'expérience sous un autre statut sont généralement aussi plus satisfaites de l'équilibre travail-vie privée. Les indépendants affichant déjà vingt années de service ou plus au compteur en tant que fonctionnaire ou travailleur sont remarquablement plus satisfaits de leur équilibre vie professionnelle-vie privée en tant qu'indépendants que leurs collègues moins expérimentés ou sans expérience préalable.

Mauvais équilibre dû au nombre d'heures excessif

La grande majorité des indépendants dénonce le nombre d'heures de travail comme cause d'un équilibre biaisé entre vie professionnelle et vie privée. 87 % des indépendants insatisfaits de leur situation estiment prêter trop d'heures. 74 % pensent encore que la part d'administration complémentaire à leur travail est trop élevée. D'autres causes d'insatisfaction sont les heures et

situations imprévisibles auxquelles un indépendant doit faire face, la pression de la responsabilité, la situation financière ou le manque de soutien. *« Les indépendants à titre principal travaillent en moyenne 50 heures par semaine (55 heures, déplacement domicile-lieu du travail compris), ceci étant évidemment la principale raison de leur insatisfaction »,* affirme Fabienne Evrard. *« Les personnes qui ont une activité indépendante à titre complémentaire travaillent en moyenne 43,6 heures au total (50,5 heures, déplacement domicile-lieu du travail inclus). À cela s'ajoutent encore pour les deux groupes des heures supplémentaires pour des activités liées au travail, comme assister à des événements ou lire de la littérature spécialisée. »*

Du côté privé, les principaux facteurs d'influence sont la position dans la famille et le nombre d'enfants. Plus un indépendant a d'enfants, moins il est satisfait. Seulement 25 % des entrepreneurs sans enfant se disent insatisfaits. Ce chiffre passe à 34 % pour les parents d'un enfant ou deux, et à 40 % pour les indépendants qui ont 3 à 4 enfants.

Les indépendants non cohabitants qui ont un conjoint affichent le moins bon score en termes d'équilibre vie professionnelle-vie privée : 36 % se disent moins satisfaits. 28 % des isolés sont insatisfaits, et ce chiffre passe à 31 % pour les personnes vivant sous le même toit que leur conjoint. La meilleure situation reste lorsque les tâches ménagères sont équitablement réparties dans les foyers.

Conséquences : fatigue et stress

Fatigue et stress sont les symptômes les plus courants d'insatisfaction chez les indépendants : 79 % des personnes interrogées déclarent ressentir régulièrement de la fatigue, tandis que 71 % souffrent de stress. Le groupe d'indépendants insatisfaits doit surtout faire des sacrifices au niveau des activités sociales et familiales, mais aussi concernant des activités sportives ou tout simplement une petite promenade ou balade à vélo ; ceci, alors que la grande majorité d'entre eux voudraient y consacrer davantage de temps. Un fait frappant est toutefois que le groupe insatisfait fait moins de sacrifices sur le plan des tâches ménagères, alors qu'il s'agit du premier poste auquel le groupe satisfait renonce. *« Ne sous-estimez surtout pas non plus les effets psychologiques. Dans l'enquête, 84 % des indépendants insatisfaits déclarent souffrir de problèmes de concentration et de motivation. Ils se tracassent davantage de problèmes liés à leur activité d'indépendant pendant leurs moments privés comparativement à leurs homologues qui sont plus satisfaits dans la vie. Dans ce groupe, 60 % déclarent souffrir de problèmes de concentration et de motivation »,* affirme Fabienne Evrard.

Il n'existe pas de panacée

Pendant toute sa carrière, l'indépendant s'efforce de trouver un bon équilibre entre travail et vie privée. Tout au long de la carrière, différentes raisons entraînent de l'insatisfaction. Il existe toutefois plusieurs obstacles importants pour l'indépendant auxquels on peut remédier à différents niveaux. *« Pour bon nombre d'indépendants, la paperasse et les réglementations incalculables constituent une grande pierre d'achoppement ; la simplification administrative depuis les pouvoirs publics a déjà été intégrée depuis un bon moment, mais sera encore davantage mise à exécution les années à venir. Ceci peut d'emblée augmenter d'un cran la satisfaction chez les indépendants. »*

Cependant, bien que l'enquête démontre que les indépendants éprouvent des difficultés tout au long de leur carrière quant à leur équilibre entre travail et vie privée, 55 % demeurent optimistes par rapport à l'avenir. Ils estiment que leur équilibre vie professionnelle-vie privée se portera mieux qu'aujourd'hui.

À propos de l'enquête

L'analyse et les constatations se basent sur une enquête menée en novembre et décembre 2016 auprès de 2216 indépendants en Belgique.

À propos d'Acerta

Acerta est un groupe de services RH établi en Belgique, spécialisé dans les conseils, l'informatisation et le traitement des processus administratifs en matière de traitement des salaires, de sécurité sociale, d'allocations familiales, de formalités d'établissement et de politique RH professionnelle. Le groupe soutient les entrepreneurs et organismes dans chaque phase de leur croissance, et dans chaque processus RH.

Le meilleur est en vous, telle est la devise d'Acerta. Nous mettons tout en œuvre pour que nos collaborateurs puissent aider les entreprises à valoriser leur capital humain. Nous sommes le partenaire idéal pour les indépendants débutants ou confirmés, les professions libérales, les PME et les professionnels RH dans les entreprises privées et les organismes publics.

Acerta compte plus de 1310 collaborateurs, répartis dans 38 bureaux en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. En 2015, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 164 millions d'euros.

Un débutant sur cinq passe effectivement par les guichets d'entreprises Acerta. Le groupe gère le statut d'un indépendant sur trois et une société sur quatre a recours à ses solutions.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Acerta – Sylva De Craecker

T +32 478 27 93 62

E Sylva.De.Craecker@acerta.be

Porter Novelli – Lies Van Nieuwenhuyse

T +32 2 413 03 40

E lies.vannieuwenhuyse@porternovelli.be